



(une société anonyme de droit belge et dont le siège est situé à Liège en Belgique)

PROSPECTUS

RÉSUMÉ DU 3 JUILLET 2012

Ce Résumé a été rédigé par MDxHealth SA (« MDxHealth » ou la « Société ») dans le cadre de l'admission à la négociation de 6.891.113 Nouvelles Actions sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam et doit être lu conjointement avec les documents suivants :

- *le Document d'Enregistrement 2011 de la Société relatif à l'année comptable clôturée au 31 décembre 2011, approuvé par la FSMA le 27 mars 2012 ; et*
- *la Note relative aux Valeurs Mobilières de la Société se rapportant à l'admission à la négociation de 6.891.113 Nouvelles Actions sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam, approuvée par la FSMA le 3 juillet 2012.*

Le présent Résumé, ainsi que le Document d'Enregistrement 2011 et la Note relative aux Valeurs Mobilières de la Société constituent un Prospectus au sens de l'article 28, §1 de la loi du 21 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés.

Le présent Résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Il contient certaines informations concernant la Société, son entreprise et ses titres. Toutefois, il ne contient pas toutes les informations qui pourraient être importantes pour les investisseurs et doit être lu conjointement avec les informations plus détaillées, les rapports annuels consolidés et les notes y afférentes mentionnés ailleurs dans le Prospectus. Il doit également être lu à la lumière des éléments mentionnés dans la section « Facteurs de risque ». Toute décision d'investir dans les titres de la Société doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Ni la Société ni les membres de son conseil d'administration n'assumeront aucune responsabilité civile quant au présent Résumé, y compris de sa traduction, sauf si le résumé est trompeur, inexact ou incohérent lorsqu'il est consulté avec d'autres parties du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, le plaignant peut, selon la législation nationale, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

TABLE DES MATIÈRES

1.	FACTEURS DE RISQUES	4
2.	INFORMATIONS GENERALES	6
2.1.	Message aux investisseurs.....	6
2.2.	Personnes responsables du contenu du Prospectus.....	7
2.3.	Approbation du Prospectus	7
3.	HISTOIRE ET ACTIVITÉS DE MDXHEALTH	7
3.1.	Histoire de MDxHealth.....	7
3.2.	Activités de MDxHealth,	7
4.	STRATÉGIE D'ENTREPRISE	8
4.1.	Modèle Économique (<i>Business Model</i>) révisé.....	8
4.2.	Offre existante et future de produits.....	8
4.3.	Propriété intellectuelle	9
4.4.	Tendances	9
5.	DÉTAILS SUR L'INTRODUCTION EN BOURSE.....	9
5.1.	Émission des Nouvelles Actions	9
5.2.	Prix d'émission des Nouvelles Actions.....	10
5.3.	Justification de l'augmentation de capital et utilisation du produit	10
5.4.	Dilution des actionnaires existants.....	10
5.5.	Admission de cotation	10
5.6.	Frais liés à l'émission des Nouvelles Actions	11
6.	STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL ET DES ACTIONNAIRES	11
6.1.	Capital social.....	11
6.2.	Structure des actionnaires	11
7.	CONSEIL D'ADMINISTRATION, CADRES DIRIGEANTS ET SALARIÉS	11
7.1.	Conseil d'administration.....	11
7.2.	Cadres dirigeants	12

7.3.	Salariés.....	12
8.	COMMISSAIRE ET CONSEILLERS.....	12
8.1.	Commissaire.....	12
8.2.	Conseillers juridiques.....	12
9.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES.....	13
9.1.	Résumé des informations financières sélectionnées.....	13
9.2.	Capitalisation (capitaux propres consolidés) et endettement.....	14
10.	TRANSACTIONS TIERCES CONNEXES.....	15
11.	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES.....	15
11.1.	Statuts.....	15
11.2.	Autres informations à disposition.....	15

1. FACTEURS DE RISQUES

Un investissement dans les actions de MDxHealth comporte des risques importants. Avant de prendre toute décision d'investissement, les investisseurs potentiels sont invités à prendre attentivement connaissance de l'information contenue dans le Document d'Enregistrement 2011 en matière de risques, ainsi que l'information contenue ailleurs dans le Prospectus. Si l'un des risques ci-après venait à se concrétiser, l'activité commerciale, l'entreprise, les résultats opérationnels, la situation financière ou les perspectives de la Société pourraient être défavorablement affectés. Dans une telle éventualité, le cours des valeurs des actions de la Société pourrait baisser et les investisseurs seraient susceptibles de perdre la totalité ou une partie de leurs investissements. Un investissement dans les actions de MDxHealth ne convient qu'à des investisseurs capables d'évaluer les risques et mérites liés à un tel investissement et ayant assez de ressources pour supporter toute perte pouvant résulter d'un tel investissement. Les investisseurs potentiels sont tenus d'examiner attentivement le Prospectus dans son entièreté et d'évaluer et de décider par eux-mêmes les mérites et les risques liés à un investissement dans la Société, à la lumière de leur propre situation. Par ailleurs, les investisseurs sont tenus de consulter leur conseiller financier, juridique et fiscal pour évaluer soigneusement les risques liés à un investissement dans la Société.

Les risques et incertitudes dont MDxHealth est actuellement au courant et qu'elle considère comme importants à l'heure actuelle sont énumérés ci-dessous. Ces risques et incertitudes peuvent ne pas être les seuls auxquels la Société est confrontée et ils ne sont pas présentés dans un quelconque ordre d'importance présumé. Les risques qui sont actuellement inconnus ou considérés comme peu importants, pourraient se matérialiser et avoir les effets mentionnés ci-dessus.

- Si MDxHealth ne parvient pas à réaliser l'un des objectifs envisagés dans son modèle économique (*business model*) revu (en ce compris, mais sans y être limité, la commercialisation de ses propres tests et le fonctionnement et la maintenance de son laboratoire de service aux États-Unis), elle pourrait ne pas être en mesure de développer et/ou de commercialiser ses tests et produits, comme actuellement envisagé. Jusqu'à présent, la Société a commercialisé deux produits.
- Si, à l'avenir, de nouveaux fonds ne sont pas disponibles à des conditions commerciales acceptables, ou sont disponibles en quantité insuffisante ou trop tardivement, MDxHealth pourrait être forcée de retarder, réduire ou de mettre fin à la mise en œuvre de son modèle économique pour développer et commercialiser des tests, comme envisagé actuellement, et/ou pourrait ne pas être en mesure de tirer avantage des opportunités commerciales futures.
- Depuis sa création, MDxHealth a subi des pertes d'exploitation et n'a versé aucun dividende. MDxHealth s'attend à subir des pertes nettes de court à moyen terme.
- Le succès commercial de MDxHealth dépendra de l'acceptation de ses produits par la communauté médicale, ce qui n'est jamais certain, et dépendra entre autre du succès des équipes de MDxHealth. Le succès commercial de MDxHealth dépendra en outre du degré de remboursement, le cas échéant, de ses tests et produits par les administrations de santé publiques, les assureurs soins de santé privés, les organismes de soins et les autres organisations. Les produits de MDxHealth n'ont, actuellement, pas encore reçu de statut officiel de remboursement de la part des autorités ou agences compétentes.
- MDxHealth est confrontée à (i) une concurrence sur le plan technologique en ce que d'autres technologies moléculaires visent également le marché de l'oncologie et (ii) une concurrence relative aux produits en ce que certains des segments oncologiques visés par MDxHealth ont recours à d'autres méthodes de diagnostic, en ce compris des méthodes existantes, qui peuvent à présent être mieux acceptées par le marché.

- MDxHealth est soumise au respect de nombreuses réglementations ainsi qu'à la certification du laboratoire et, si nécessaire, aux approbations des produits afin d'être autorisée à commercialiser tout ou partie de ses futurs produits. MDxHealth pourrait ne pas être en mesure de renouveler, ou être forcée de réaliser des dépenses inattendues afin de maintenir l'enregistrement (CLIA ou autre) de son laboratoire américain, par l'intermédiaire duquel elle envisage de vendre ses produits sous forme de tests LDT (*Laboratory Developed Test*). Les autorités réglementaires compétentes (y compris les *U.S. Centers for Medicare and Medicaid Services* (CMS) et la *U.S. Food and Drug Administration* (FDA)) pourraient, de surcroît, à tout moment (et, dans certains cas, de manière inattendue) changer les conditions pour l'approbation des LTD, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la commercialisation, la promotion et/ou la marge bénéficiaire de certains ou de tous les produits MDxHealth. Si règlement MDxHealth doit réaliser des essais cliniques supplémentaires, pour lesquels elle aurait besoin d'échantillons, avant de vendre et/ou de continuer la promotion du test qu'elle aurait développé, ces essais pourraient conduire à des retards ou à un échec dans l'obtention ou le maintien de l'approbation réglementaire nécessaire, ce qui pourrait retarder ou empêcher la commercialisation et, partant, la rentabilité.
- MDxHealth dépend d'un personnel clé. Le développement et la commercialisation des tests et produits MDxHealth peuvent être retardés de manière importante si MDxHealth ne parvient pas à attirer et à garder les employés clés.
- Les revenus attendus pour les projets de co-développement de MDxHealth et les accords de licence avec des partenaires tiers pourraient être affectés si les partenaires de MDxHealth retardent ou décident d'annuler de tels projets.
- MDxHealth dépend de la protection continue et efficace de ses propres portefeuilles de propriété intellectuelle et de ceux qui lui ont été concédés sous licence. MDxHealth n'a aucune garantie que ses prétentions actuelles de propriété intellectuelle ne seront pas contestées, ou que des brevets de parties tierces n'affecteront pas sa liberté d'exploitation. MDxHealth pourrait être sujette à des dépenses et passifs importants portant sur, ou interdite de, ou restreinte dans, le développement et la vente de ses services, tests ou produits suite à un litige ou à d'autres procédures concernant des brevets ou des droits similaires. MDxHealth pourrait subir des frais substantiels afin de protéger et de faire valoir ses brevets et ses droits qui lui ont été concédés sous licence. Les droits de MDxHealth d'utiliser les technologies sur lesquelles des licences lui ont été octroyées par des parties tierces dépendent du respect par MDxHealth de certaines exigences, et MDxHealth pourrait ne pas être en mesure de développer, produire ou vendre ses produits si elle perd ses droits existants ou ne parvient pas à obtenir de nouveaux droits à des conditions raisonnables.
- Pour les essais cliniques et les autres essais sur patients, de même que les tests sur patients, MDxHealth peut être confrontée à des actions en responsabilité de la part des patients. Pour certains travaux que MDxHealth effectue pour des entreprises pharmaceutiques comprenant de potentiels tests de diagnostic compagnon, MDxHealth pourrait avoir un risque de responsabilité envers la société pharmaceutique. Bien que MDxHealth ait actuellement des polices d'assurance responsabilité, il n'y a aucune garantie que la couverture de ces assurances sera suffisante ou que MDxHealth sera en mesure de maintenir de telles assurances à l'avenir, ou qu'elle sera en mesure de trouver des couvertures d'assurance alternative à des conditions raisonnables.
- Les actions de restructuration préalables et additionnelles réalisées par la Société afin de mettre en œuvre sa stratégie actuelle pourraient résulter en des coûts imprévisibles ou des dommages notamment liés à des éventuels litiges, pertes de know-how ou demandes de remboursement des subsides.

Pour une vue d'ensemble plus complète de ces facteurs et d'autres risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée, il est fait référence à la section « Facteurs de risques » exposée dans le Document d'Enregistrement 2011 lequel, associé au Résumé et à cette Note relative aux Valeurs Mobilières, constituent le Prospectus. Cependant, ces risques et incertitudes pourraient ne pas être les

seuls risques auxquels la Société viendrait à devoir faire face en ne sont pas visés à être présentés dans un ordre de priorité présumé. Les risques qui sont actuellement inconnus, ou considérés comme peu importants, pourraient se matérialiser et avoir les effets exposés ci-dessus.

2. INFORMATIONS GENERALES

2.1. Message aux investisseurs

Le Prospectus

Ce Résumé doit être lu conjointement au Document d'Enregistrement 2011 et la Note relative aux Valeurs Mobilières de la Société, lesquels constituent ensemble un prospectus (le « **Prospectus** ») préparé par la Société conformément à l'article 20 de la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés (« **Loi du 16 juin 2006** »), relatif à l'admission à la négociation sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam de 6.891.113 nouvelles actions (les « **Nouvelles Actions** ») émises le 28 juin 2012 par la Société et qui seront souscrites le 4 juillet 2012 en vertu d'une convention de placement (*Placing Agreement*) du 29 juin 2012 (l'« **Opération** »).

Langue du Prospectus

Le présent Prospectus a été établi en langue anglaise. Conformément à l'article 31 de la Loi du 16 juin 2006, le présent Prospectus a ensuite été traduit en langue française. La Société, représentée par son conseil d'administration dont les membres sont identifiés ci-dessous, assume la responsabilité de la cohérence entre les versions française et anglaise du Prospectus. La version anglaise ainsi que la version française du Prospectus sont juridiquement contraignantes.

Disponibilité du Prospectus

Le présent Prospectus comprend le Résumé, la Note relative aux Valeurs Mobilières et le Document d'Enregistrement 2011. Le Résumé et la Note relative aux Valeurs Mobilières ne peuvent être distribués que conjointement, en combinaison avec le Document d'Enregistrement. Le Prospectus est disponible en français et en anglais. Il sera disponible gratuitement aux investisseurs sur simple demande de leur part effectuée à l'adresse suivante :

MDxHealth SA
A l'attention de : Investor Relations
Tour 5 GIGA
Avenue de l'Hôpital 11
B-4000 Liège, Belgique
Tél. +32-4.364.20.70
E-mail : ir@mdxhealth.com

Le présent Prospectus est également disponible sur le site Internet de la Société : www.mdxhealth.com

La mise en ligne de ce Prospectus sur internet ne constitue ni une offre de vente ni une requête d'achat d'actions à qui que ce soit et dans quelque juridiction que ce soit où il serait illégal de faire une telle offre ou requête à l'égard de la personne concernée. La version électronique ne peut être ni copiée, ni fournie ou imprimée dans le cadre d'une distribution. Ce Prospectus n'est valable que dans sa version originale diffusée en Belgique et aux Pays-Bas, ce conformément aux lois en vigueur dans ces deux pays. Toute autre information rendue publique sur le site internet de la Société ou tout autre site internet ne peut faire partie du Prospectus.

2.2. Personnes responsables du contenu du Prospectus

La Société, représentée par son conseil d'administration (voir section 6.1), assume la responsabilité du contenu de ce Prospectus. Le siège social de la Société est sis à la Tour 5 GIGA, Avenue de l'Hôpital 11, B-4000 Liège, Belgique.

La Société, représentée par son conseil d'administration, déclare, qu'ayant agi raisonnablement afin d'assurer que ce soit le cas, les informations contenues dans le Prospectus sont, à sa connaissance, conformes aux faits et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer son sens.

2.3. Approbation du Prospectus

Le Document d'Enregistrement 2011 de la Société a été approuvé par l'Autorité des Marchés et Services Financiers (« **FSMA**») le 27 mars 2012 en tant que document d'enregistrement au sens de l'article 28, §3 de la Loi du 16 juin 2006.

La version anglaise de ce Résumé et de la Note relative aux Valeurs Mobilières a été approuvée par la FSMA, le 3 juillet 2012, conformément à l'article 23 de la Loi du 16 juin 2006, dans l'optique de l'admission à la cotation des Nouvelles Actions sur Euronext Brussels. La FSMA a soumis à l'*Autoriteit Financiële Markten* (« **AFM** »), l'instance régulatrice des Pays-Bas aux fins de la Directive sur les Prospectus, un certificat d'approbation relatif au Prospectus, conformément à l'article 36, §1 de la Loi du 16 juin 2006 dans l'optique de l'admission à la cotation sur Euronext Amsterdam de ces Nouvelles Actions.

L'approbation par la FSMA n'implique aucun jugement sur la substance ou la qualité des opérations envisagées par ce Prospectus, ni sur les titres ou encore sur la situation de MDxHealth.

Le Prospectus n'a été soumis à l'approbation d'aucun autre organisme de supervision ni d'aucune autre autorité gouvernementale en dehors de la Belgique.

3. HISTOIRE ET ACTIVITÉS DE MDXHEALTH

3.1. Histoire de MDxHealth

MDxHealth, auparavant connue sous le nom OncoMethylome Sciences, a été constituée le 10 janvier 2003 pour une durée illimitée. La Société revêt la forme juridique d'une société anonyme de droit belge. Le siège social de la Société est situé à l'adresse suivante Tour 5 GIGA, Avenue de l'Hôpital 11, B-4000 Liège, Belgique. La Société est inscrite au registre des personnes morales (RPM) sous le numéro d'entreprise 0479.292.440 (Liège).

Les actions de MDxHealth sont cotées depuis le 27 juin 2006 sur Euronext Brussels (MDXH.BR) et Euronext Amsterdam (MDXH.A) et sa capitalisation boursière au 27 juin 2012 est de l'ordre de € 27,7 millions.

3.2. Activités de MDxHealth,

MDxHealth, est une société de diagnostic moléculaire qui développe et commercialise des produits et des tests avancés épigénétiques pour l'évaluation du cancer et le traitement personnalisé des patients. Plus concrètement, MDxHealth offre :

Des produits de Diagnostic Moléculaire Clinique (ClinicalMDx) : fournissant à des médecins des dosages innovants et significatifs, qui contribue à l'identification et au traitement de leurs patients atteints du cancer

Des solutions de Diagnostique Pharmaco Clinique (PharmacoMDx) : collaborant avec des sociétés pharmaceutiques pour le développement de diagnostics compagnons, la découverte de biomarqueurs, et les tests d'essais cliniques

Le siège européen de la Société est situé à Liège, Belgique, et son siège américain est situé à Irvine, en Californie (États-Unis). Fin 2011, MDxHealth employait un total de 39 employés.

Pour une description plus complète des activités de la Société, il est fait référence au Document d'Enregistrement 2011.

4. STRATÉGIE D'ENTREPRISE

4.1. Modèle Économique (*Business Model*)

La stratégie actuelle de MDxHealth est de garder le contrôle complet du développement final, du lancement, de la promotion, et des ventes de ses produits principaux, ses tests avancés pour le diagnostic, le pronostic et le traitement personnalisé du cancer utilisant sa technologie moléculaire brevetée, Methylation Specific PCR (MSP). Cette technologie MSP basée sur l'ADN, originellement développée à la Johnson Hopkins University, est combinée avec des gènes individuels brevetés (« biomarqueurs ») qui, lorsque méthylés ou non-méthylés dans des échantillons de tumeur de patients, aident les médecins dans le diagnostic du cancer, la progression probable du cancer, ou la réaction du cancer à certaines thérapies.

MDxHealth tente d'amener ses produits ClinicalMDx sur le marché aux Etats-Unis en tant que tests de service développés en laboratoire (LDTs) effectués par son laboratoire enregistré CLIA établi en 2011 à Irvine, Californie. La force de vente directe et de marketing de la Société est étendue aux Etats-Unis afin de commercialiser les produits diagnostiques cliniques de MDxHealth sur le marché américain, le principal point d'attention géographique de la Société pour le futur. Dans un futur proche, ces tests ClinicalMDx pourraient devenir un moteur clef des revenus et de la valorisation de la Société.

MDxHealth a été fondée en 2003 et a développé un portefeuille considérable de droits de propriété intellectuelle (IP) et un robuste pipeline de produits. Les activités de recherche et de développement clinique de la Société sont souvent menées en collaboration avec des instituts de recherche du cancer mondialement connus. En outre, la Société a octroyé des licences sur les biomarqueurs brevetés et sa plateforme de technologie MSP pour des méthodes de dépistage du cancer et à des fins de recherche en matière de rein, cervicale, et colon à des sociétés telles que Exact Sciences, Predictive Biosciences, QIAGEN et Veridex (une société de Johnson et Johnson).

4.2. Offre existante et future de produits

MDxHealth réalise le développement de ses produits et les tests de ses services cliniques pharmaceutiques via son laboratoire central certifié ISO situé en Belgique.

MDxHealth envisage d'amener ses produits ClinicalMDx sur le marché américain, initialement en tant que tests service développés en laboratoire (LDTs) effectués par son laboratoire enregistré CLIA à Irvine, Californie. Ultérieurement, MDxHealth pourrait envisager de vendre ses tests ClinicalDx et PharmacoDx en Europe sous la forme de kits certifiés CE via un distributeur ou par l'octroi de licences sur ces applications dans d'autres régions du monde.

Le programme PharmacoDx de MDxHealth a généré la plus grande partie des revenus de MDxHealth en 2011 et devrait constituer une partie substantielle de ses revenus dans un futur proche. Allant de l'avant, et sous réserve de la capacité de MDxHealth à réussir à mettre en œuvre son modèle économique, les tests ClinicalDx devraient constituer le principal moteur de revenus et de valorisation de la Société.

Depuis 2008, le test de recherche MGMT de la Société pour le cancer du cerveau est utilisé pour des tests cliniques en Europe. Récemment, en mai 2012, la Société a lancé son produit de diagnostic clinique pour le cancer de la prostate (ConfirmMDx™) sur le marché américain. La Société a aussi continué de recevoir des revenus de royalties sur des produits vendus par certains sous-licenciés qui sont basés sur les technologies de la Société.

Pour une description plus complète de l'offre (actuelle et future) de produits de MDxHealth, de ses activités afférentes de recherche et de développement, de ses contrats de partenariat et de licences, de sa stratégie de vente et de marketing et de sa plate-forme technologique, il est renvoyé au Document d'Enregistrement 2011.

4.3. Propriété intellectuelle

MDxHealth détient des droits sur un large éventail de brevets, délivrés et en attente, dans de nombreux pays à travers le monde et couvrant la plate-forme technologique de méthylation et de multiples biomarqueurs de méthylation d'ADN. La famille de brevets couvrant les processus de réaction en chaîne MSP (*Méthylation-Specific Polymerase*) est centrale dans le portefeuille de propriété intellectuelle de MDxHealth. La mesure basée sur l'ADN méthylé, combinant la plate-forme MSP et des biomarqueurs cibles, permet d'effectuer des comparaisons pertinentes de méthylation dans diverses configurations cliniques et pré-cliniques. Les brevets de détection de méthylation font l'objet d'une licence octroyée par la Johns Hopkins University et du *Lovelace Respiratory Research Institute*.

Pour en savoir davantage sur les produits visés par la propriété intellectuelle et la stratégie de la Société à ce sujet, se reporter au Document d'Enregistrement 2011.

4.4. Tendances

Aucune autre tendance significative n'a été relevée entre le moment de l'approbation du Document d'Enregistrement 2011 et la publication de ce document.

5. DÉTAILS SUR L'ADMISSION À LA COTATION

5.1. Émission des Nouvelles Actions

L'ensemble des 6.891.113 Nouvelles Actions ont été émises lors d'une augmentation de capital décidée par le conseil d'administration du 28 juin 2012 pour un montant total de € 10.000.000,17 (primes d'émission incluses).

Cette augmentation de capital a été décidée par le conseil d'administration dans le cadre du capital autorisé, conformément à l'article 6 des statuts de la Société, qui a été renouvelé et mis à jour par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 15 juin 2012, tel que publié aux Annexes du Moniteur belge du 27 juin 2012.

Ces 6.891.113 Nouvelles Actions seront souscrites le 4 juillet 2012 par Biovest Comm.VA. et par d'autres investisseurs qui ont été approchés par ING Belgium NV/SA et Petercam NV/SA (les « **Joint Book Runners** ») pendant une procédure de constitution accélérée du carnet d'ordres (*accelerated bookbuilding procedure*) qui a été organisé le 29 juin 2012.

Afin de permettre aux Joint Book Runners de s'adresser à un large groupe d'investisseurs dans le cadre de la procédure de constitution accélérée du carnet d'ordres (*accelerated bookbuilding procedure*), le conseil d'administration a, à l'occasion de l'émission des Nouvelles Actions le 28 juin 2012, supprimé le droit de préférence des actionnaires existants de MDxHealth, conformément à l'article 603 *juncto* l'article 598 du Code des sociétés concernant les Nouvelles Actions à souscrire par Biovest Comm.VA. et conformément à l'article 603 *juncto* l'article 596 du Code des sociétés concernant les Nouvelles Actions à souscrire par les autres investisseurs.

5.2. Prix d'émission des Nouvelles Actions

Le prix total d'émission des Nouvelles Actions (le pair comptable plus la prime d'émission) auquel les Nouvelles Actions ont été émises et ont été souscrites dans le contexte de la Transaction s'élève à € 1,503 par Nouvelle Action à souscrire par Biovest Comm.VA. et € 1,430 par Nouvelle Action à souscrire par tous les autres investisseurs. Le prix d'émission des Nouvelles Actions à souscrire par Biovest Comm.VA. ne peut être inférieur que la moyenne du cours de clôture des actions de la Société sur Euronext Brussels durant la période des trente jours précédant immédiatement le jour où l'émission des Nouvelles Actions a commencé. Un rabais ne sera pas appliqué.

Du montant total du prix d'émission des Nouvelles Actions, un montant égal au pair comptable des actions existantes de la Société immédiatement et préalablement relevé la date d'émission, à savoir, 0,7977 € par Nouvelle Action (ou € 5.497.040,84 au total) a été enregistré en tant que capital social, tandis que le solde, à savoir, € 0,7053 par Nouvelle Action à souscrire par Biovest Comm.VA. et € 0,6323 par Nouvelle Action à souscrire par tous les autres investisseurs (ou € 4.502.959,33 au total) sera comptabilisé comme prime d'émission.

5.3. Justification de l'augmentation de capital et utilisation du produit

Le produit net du placement des Nouvelles Actions sera utilisé, aux fins suivantes:

- D'abord et principalement, supporter et faire grandir l'équipe commerciale aux Etats-Unis d'Amérique;
- Ensuite, faire fonctionner et grandir le laboratoire commercial américain enregistré CLIA de la Société;

Les montants et le moment exacts de l'utilisation des revenus du placement dépendront de nombreux facteurs, y compris des opportunités pouvant se présenter, le statut de développement du produit et des efforts de commercialisation de la Société, et le montant en espèces reçu des partenariats commerciaux, des contrats de services et des activités d'out-licensing.

5.4. Dilution des actionnaires existants

Le conseil d'administration et le commissaire ont préparé un rapport spécifique relatif à l'Opération, ce conformément à l'article 596 et 598 du Code des sociétés. L'Opération et ses conséquences financières sont exposées en détail dans ce rapport.

Pour plus d'informations sur ce sujet, veuillez vous reporter à la section 6 de la Note relative aux Valeurs Mobilières.

5.5. Admission à la cotation

Une souscription a été proposée dans le cadre de l'admission à la négociation des Nouvelles Actions sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam. L'admission à la cotation sur ces marchés et les premières négociations devraient avoir lieu le ou environ le 4 Juillet 2012.

5.6. Frais liés à l'émission des Nouvelles Actions

Les coûts supportés par l'entreprise lors de l'émission et de la cotation des nouvelles actions sur Euronext Brussels et Euronext Amsterdam (consistant principalement en des frais de placement et de gestion, et d'autres frais, y compris des frais juridiques) s'élèvent approximativement à € 350.000.

6. STRUCTURE DU CAPITAL SOCIAL ET DES ACTIONNAIRES

6.1. Capital social

Juste avant l'Opération, le montant du capital social de la Société s'élevait à € 14.854.527,86, représenté par 18.622.327 actions sans valeur nominale, représentant chacune une part égale du capital social. Le montant du capital social est entièrement et inconditionnellement souscrit et entièrement libéré.

Au moment de l'Opération, le capital social de la Société a été augmenté par le conseil d'administration, dans le cadre du capital autorisé, d'un montant de € 5.497.040,84 (hors primes d'émission) par l'émission de 6.891.113 Nouvelles Actions, tel qu'indiqué à la Section 5. Suite à l'Opération, le capital social de la Société s'élèvera à € 20.351.568,70, représenté par 25.513.440 actions sans valeur nominale.

À la date de l'Opération, un nombre total de 1.562.116 nouvelles actions pourraient être émises lors de l'exercice des warrants (définitivement acquis ou non) émis par la Société à ce moment.

6.2. Structure des actionnaires

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actionnaires qui notifié leur détention de titres de MDxHealth à la Société. L'aperçu est basé sur les déclarations de transparence les plus récentes telles que reçues par la Société:

Actionnaire (ou partie représentant des actionnaires)	Nombre d'actions	% d'actions	Situation au	Déclaration reçue le
IDInvest Partners	794.912	4,27%	08/04/2011	14/04/2011
Life Sciences Partners II BV	1.411.195	7,58%	08/04/2011	12/04/2011
Edmond de Rothschild Investment Partners	1.713.915	9,20%	18/12/2008	18/12/2008
ING Belgique NV/SA (private equity dept)	2.147.610	11,53%	08/04/2011	14/04/2011
Biovest NV	1.733.333	9,31%	08/04/2011	12/04/2011
Total d'actions notifiées	7.800.965	41,89%		
Total d'actions	18.622.327	100%		

Les parties mentionnées ci-dessus ont fait leur déclaration séparément et agissent indépendamment. À la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucun accord entre les actionnaires existants.

7. CONSEIL D'ADMINISTRATION, DIRECTION GÉNÉRALE ET SALARIÉS

7.1. Conseil d'administration

Le conseil d'administration de MDxHealth est composé des 7 administrateurs suivants :

- M. Edward Erickson, Président, administrateur non-exécutif, indépendant;
- Dr. Jan Groen, administrateur exécutif;
- Dr. Karin Louise Dorrepaal, administrateur non-exécutif;

- M. Mark Myslinski, administrateur non-exécutif, indépendant;
- Edmond de Rothschild Investment Partners, représenté par son représentant permanent, M. Raphaël Wisniewski, administrateur non-exécutif;
- Gengest SPRL, représentée par son représentant permanent, M. Rudi Mariën, administrateur non-exécutif, indépendant ; et
- Mme. Ruth Devenyns, administrateur non-exécutif, indépendant.

À l'exception de Mme. Ruth Devenyns, dont le mandat expirera immédiatement après l'assemblée générale annuelle à tenir en mai 2015, tous les administrateurs listés ci-dessus ont été nommés pour un terme de trois ans, se terminant immédiatement après l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2013.

7.2. Cadres dirigeants

Depuis la date du Document d'Enregistrement 2011, la composition de la direction générale de MDxHealth a changée et est à présent composée des membres suivants :

- Dr. Jan Groen, administrateur délégué (CEO)
- M. Joseph Sollee, vice-président exécutif chargé des affaires juridiques et sociales
- M. Christopher Thibodeau, vice-président exécutif chargé des opérations commerciales
- M. Francis Ota, Chief Financial Officer
- Prof. Wim Van Criekinghe, Chief Scientific Officer
- Dr. James Clark, vice-président chargé de recherche et développement
- M. Joseph Bigley, vice-président des affaires cliniques
- Mme. Miriam Reyes, vice-président chargé des opérations de laboratoire

La direction générale n'est pas un comité de direction tel que défini dans l'article 524bis du Code des sociétés.

7.3. Salariés

Au 31 décembre 2011, MDxHealth comptait 39 salariés, dont 67 % sont employés dans la recherche et le développement. MDxHealth sélectionne les meilleurs candidats pour mener à bien ses programmes de développement. Le personnel scientifique de MDxHealth est spécialisé en biologie moléculaire, PCR, oncologie, etc. 35 % des salariés travaillant dans le secteur de la recherche et du développement est titulaire d'un doctorat. Le ratio du nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes dans la Société est de 1 pour 1.

8. COMMISSAIRE ET CONSEILLERS

8.1. Commissaire

Le commissaire de la Société est BDO Bedrijfsrevisoren / Réviseurs d'Entreprises CVBA/SCRL, dont le siège social se situe Elsinore Building, The Corporate Village, Da Vincilaan 9, Box E.6, 1935 Zaventem, Belgique. Il est représenté par M. Bert Kegels.

8.2. Conseillers juridiques

Baker & McKenzie CVBA/SCRL, dont le siège social se situe Avenue Louise 149, B-1050 Bruxelles, Belgique, ont représenté la Société et se sont occupés de certains aspects juridiques spécifiques relatifs à l'émission et à l'admission aux négociations des Actions Nouvelles.

9. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

9.1. Résumé des informations financières sélectionnées

Compte de Résultats Consolidé

<i>En milliers d'euros (€)</i>	Années clôturées au 31 décembre		
	2011	2010	2009
Revenus des produits et des services	1.838	1,968	1,031
Revenus des subsides d'état	849	568	1,517
Chiffre d'affaires	2.687	2.536	2.548
Coût des biens et services	266	370	179
Profit brut	2.421	2.166	2.369
Frais de recherche et développement	4.805	6.812	13.089
Frais de vente, généraux et administratifs	4.785	3.745	4.011
Autres produits (revenus) opérationnels	73	131	0
Autres charges opérationnelles	1	106	0
Résultat/(perte) opérationnel(le) (EBIT)	(7.097)	(8.366)	(14.731)
Revenu financier	214	222	450
Charges financières	64	85	20
Bénéfice/ (perte) avant impôts	(6.947)	(8.229)	(14.301)
Impôts sur le revenu	0	24	0
Bénéfice net/ (perte)	(6.947)	(8.253)	(14.301)

Bilan Consolidé

<i>En milliers d'euros (€)</i>	31 déc. 2011 (audité)	31 déc. 2010 (audité)	31 déc. 2009 (audité)
ACTIF			
Total actif non courant	771	1.109	1.976
Total actif courant	13.921	13.310	22.776
<i>Dont la trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	11.123	10.593	18.032
Total actif	14.692	14.419	24.752
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Total capitaux propres	11.320	10.723	18.800
Passif non courant	280	626	557
Passif courant	3.092	3.070	5.395
Total passif et capitaux propres	14.692	14.419	24.752

Flux de Trésorerie Consolidés

<i>En milliers d'euros (€)</i>	Période du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2011 (auditée)	Période du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2010 (auditée)	Période du 1 ^{er} janv. au 31 déc. 2009 (auditée)
Flux nets de trésorerie produits/utilisés par les activités opérationnelles	(6.560)	(8.129)	(12.798)
Flux nets de trésorerie produits/utilisés par les activités d'investissement	(216)	686	118
Flux nets de trésorerie produits/utilisés par les activités de financement	7.304	0	109
Variations de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	528	(7.443)	(12.571)
Incidence des variations de taux de change	2	4	2
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	11.123	10.593	18.032

9.2. Capitalisation (capitaux propres consolidés) et endettement

Le tableau ci-dessous montre la situation des capitaux propres consolidés et de l'endettement de la Société au 30 avril 2012 établie à partir de données financières non auditées. La situation est également établie pour les 3 années précédentes à partir de données auditées. Depuis sa constitution, la Société n'a pas eu de dettes financières autres que celles relatives à des biens en leasing aux termes de leasings financiers, comme repris dans le tableau ci-dessous.

<i>En milliers d'euros (€)</i>	4 mois terminés au 30 avril	Années clôturées au 31 décembre		
	2012	2011	2010	2009
Capital social	14.008	14.008	10.518	51.089
Prime d'émission	14.700	14.700	10.882	10.882
Pertes accumulées	(19.772)	(12.825)	(4.572)	(30.842)
Résultat annuel	(2.860)	(6.947)	(8.253)	(14.301)
Compensation sur base des actions	2.397	2.385	2.151	1.981
Réserves de conversion	(1)	(1)	(3)	(9)
Total capitaux propres	8.472	11.320	10.723	18.800
Dettes financières	0	0	0	0
Total dette financière	0	0	0	0
Rapport encours de l'endettement net/capitaux propres	0%	0%	0%	0%
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.691	11.123	10.593	18.032

Note: les dettes commerciales consolidées de la Société pour les 4 mois clôturés au 30 avril 2012 reviennent à EUR 1.765.000; au 31 décembre 2011, à EUR 2.024.000; au 31 décembre 2010 à EUR 1.556.000 et au 31 décembre 2009 à EUR 2.681.000.

10. TRANSACTIONS TIERCES CONNEXES

Les transactions effectuées entre MDxHealth, MDxHealth Inc., MDxHealth Pharmaco-Diagnostics BVBA et OncoMethylome Sciences B.V., qui sont des entités liées, ont été supprimées lors de la consolidation et n'y sont pas divulguées. La prestation de services entre les quatre entités de MDxHealth concerne les services de R&D ainsi que des services administratifs mis en place par les filiales pour le compte de la société mère et les services administratifs effectués par la société mère pour le compte des filiales.

ING Belgium NV/SA détient 2.147.610 actions dans la Société à travers son département private equity et est un des uniques actionnaires de la Société. Le département corporate finance d'ING Belgium NV/SA a fourni un certain avis financier et de l'assistance dans le cadre de l'émission de Nouvelles Actions telle que décrite dans le Prospectus.

M. Rudi Mariën détient directement ou indirectement des actions dans Biovest Comm.VA. et est le représentant permanent de Gengest BVBA. Par conséquent, la décision de réaliser l'augmentation de capital et de supprimer le droit de préférence des actionnaires au bénéfice de Biovest Comm.VA. pourrait résulter indirectement en un conflit d'intérêt de nature patrimoniale au sens de l'Article 523 du Code des sociétés, car les bénéfices potentiels que Biovest Comm.VA. pourrait obtenir de la proposition de suppression du droit de préférence des actionnaires est aussi indirectement en l'avantage du représentant permanent de Gengest BVBA. C'est pourquoi, l'Article 523 du Code des sociétés a été appliqué en ce qui concerne la participation de Gengest BVBA dans les délibérations et les résolutions du conseil d'administration en ce qui concerne la suppression du droit de préférence des actionnaires et ni Gengest BVBA, ni M. Rudi Mariën n'ont été impliqués dans la procédure de décision relative à la détermination du prix final, de la taille et de l'allocation du placement.

11. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

11.1. Statuts

Les statuts définissent l'objet de la Société, les droits de vote des actionnaires, la procédure de convocation à l'assemblée générale des actionnaires, du conseil d'administration et toutes autres décisions requises par le Code des sociétés.

ING Belgique NV/SA détient actuellement 2.147.610 actions de la Société, ce par l'intermédiaire de son département Private Equity et se positionne comme l'un des principaux actionnaires de la Société. La division financière d'ING Belgique NV/SA a assisté la Société dans le cadre de l'émission des Nouvelles Actions comme décrit dans le présent Prospectus.

La Société doit déposer ses statuts (mis à jour et modifiés) et tout autre acte devant faire l'objet d'une publication aux annexes au Moniteur belge auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Liège (Belgique), où ils sont mis à la disposition. Une version électronique des statuts de l'entreprise est disponible sur le site internet de la Société (<http://www.mdxhealth.com/investors/shareholder-information.htm>).

11.2. Autres informations à disposition

Une version électronique du présent Résumé, de la Note relative aux Valeurs Mobilières et du Document d'Enregistrement 2011 est disponible sur le site internet de la Société (<http://www.MDxHealth.com/investors/financials.htm>). Une copie papier des documents susmentionnés est mise à la disposition du public sur demande adressée à :

MDxHealth SA
A l'attention du service Relations Investisseurs
Tour 5 GIGA
Avenue de l'Hôpital 11
B-4000 Liège, Belgique
Tél. : +32/479.80.19.02
E-mail : ir@mdxhealth.com

Conformément à la législation belge, la Société doit préparer des comptes annuels audités statutaires et consolidés. Ces comptes annuels et les rapports, portant sur lesdits documents, rédigés par le conseil d'administration et le commissaire sont déposés à la Banque Nationale de Belgique et tenus à la disposition du public. Par ailleurs, la Société a pour obligation de publier ou produire des récapitulatifs de ses comptes annuels et semestriels, ainsi que de ses états de gestion intermédiaires, ce conformément au Décret Royal du 14 novembre 2007 portant sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur les marchés réglementés belges. Ces documents sont disponibles sur le site web de la Société (www.mdxhealth.com).

La Société devra également divulguer au public des informations susceptibles d'influencer les prix ainsi que d'autres informations. Conformément au Décret Royal du 14 novembre 2010 portant sur les obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur les marchés réglementés belges, ces informations et documents seront disponibles par l'intermédiaire du site internet de la Société, de communiqués de presse et des voies de communication d'Euronext.